

Renvoi au comité d'agriculture et de commerce des observations sur le commerce, l'agriculture, les subsistances et les approvisionnements des cuirs de la République offerts par le citoyen Rubigny, tanneur de Paris, lors de la séance du 18 nivôse an II (7 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité d'agriculture et de commerce des observations sur le commerce, l'agriculture, les subsistances et les approvisionnements des cuirs de la République offerts par le citoyen Rubigny, tanneur de Paris, lors de la séance du 18 nivôse an II (7 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) p. 70;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_35575_t2_0070_0000_21

Fichier pdf généré le 15/05/2023

pour la patrie, soient confisqués au profit des sans-culottes. (1)

Mention honorable, insertion au bulletin. (2)

5

Le représentant du peuple B. Gouly écrit à la Convention que la commune de Belley, dont la plupart des citoyens avoient été égarés par l'intrigue & la malveillance, est enfin tranquille; que les autorités constituées ont été renouvelées; que la société populaire s'épure; que les perturbateurs & les faux patriotes ont été incarcérés.

Il annonce la découverte de 38 marcs & demi d'argenterie.

Il envoie les procès-verbaux & les bordereaux relatifs à ces opérations. (3)

Insertion au bulletin, renvoi au comité des inspecteurs de la salle. (4)

«Le représentant du peuple Gouly écrit de Belley-Régénéré, le 7 nivôse, que cette commune si agitée, dont la plupart des citoyens s'étoient laissés égarer par des intrigues, est enfin tranquille. Toutes les autorités constituées y ont été renouvelées; l'installation s'en est faite aux cris mille fois répétés de *vive la République! Vive la Convention nationale! Vive la Montagne!* La société populaire a fait un scrutin épuratoire où les messieurs et ceux qui vouloient le paroître ont été travaillés comme il faut. Les perturbateurs, les faux patriotes sont incarcérés, les vrais sans-culottes s'en félicitent, et se réjouissent d'avoir les yeux dessillés. Le fanatisme et la superstition font place à la raison, et tous les prêcheurs promettent de prendre femme sous un mois, ou d'adopter un enfant d'une famille indigente.

On a trouvé 38 marcs et demi d'argenterie cachés par le traître Ferras-Courtine dans un souterrain à une lieue de Belley. Ce scélérat, dit-on, a été tué pendant le siège de Ville-Affranchie, portant les armes contre la République.

Il y a eu une réjouissance des plus complètes à la nouvelle de la prise de Toulon; le peuple a témoigné le plus grand attachement pour les montagnards. Quelques muscadins et muscadinnes, que cette cérémonie offusquoit, se sont tapés dans leurs tanières en enrageant. Le peuple, à qui rien n'échappe, l'a fort bien observé, et leur rage a augmenté sa joie.» (5).

6

Les administrateurs du département de la police font passer à la Convention l'état du nombre des détenus dans les maisons d'arrêt de la commune de Paris. Le nombre s'élève à 4,850. (6)

Insertion au bulletin. (7)

(1) Bⁱⁿ, 18 niv.

(2) Bⁱⁿ, 18 niv.

(3) P.V., XXIX, 25; M.U., XXXV, 300; J. univ., n° 1508, p. 6643. Mention dans Mon., XIX, 160; Audit. nat., n° 472; J. Fr., n° 471.

(4) Bⁱⁿ, 18 niv.; C. univ., 19 niv., p. 2.

(5) AD I 80. Analyse dans AULARD, Recueil des Actes..., IX, 712.

(6) P.V., XXIX, 25.

(7) Bⁱⁿ, 18 niv.

[Commune de Paris, 17 niv. II. Etat du 16 niv.] (1)

Conciergerie	503
Grande Force	598
Petite Force	270
S ⁱⁿ Pélagie	221
Madelonnettes	243
Abbaye	140
Bicêtre	743
A la Salpêtrière	370
Chambres d'arrêt, à la mairie (2) ..	207
Luxembourg	422
Maison de suspicion, rue de la Bourbe	396
Irlandois, rue du Cheval Vert	22
Picpus, faubourg St-Antoine	112
Réfectoire de l'Abbaye	60
Les Angloises, rue St-Victor	118
Les Angloises, rue de Loursine ...	82
Les Carmes, rue de Vaugirard	51
Les Angloises, faubourg St-Antoine	37
Ecossois, rue des Fossés St-Victor .	79
Maison des Fermes	27
Maison Mahay, rue du Chemin Vert	55
Belhomme, rue Charonne, n° 70 ..	47
Bénédictins anglais, rue de l'Observatoire	47
TOTAL GÉNÉRAL	4 850

MAZEL, MENNESSIER, GAGNANT.

7

La société populaire de Crécy (3) voulant participer à la gloire d'armer et équiper des défenseurs de la patrie, offre deux cavaliers montés, armés et équipés. (4)

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoyé au ministre de la guerre. (5)

8

Le citoyen Rubigny, tanneur de Paris, section du Finistère, offre à la Convention des observations économiques sur le commerce, l'agriculture, les subsistances et les approvisionnements des cuirs de la République.

Mention au procès-verbal, renvoyé aux comités d'agriculture et de commerce. (6)

9

Le citoyen Grosseas, âgé de 72 ans, militaire, ci-devant officier de fortune, fait don à la République, tant du capital que des arrérages de trois années, échues le 12 nivôse, d'une pension annuelle de 18 liv., au capital de 200 liv. (7).

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoyé au comité de liquidation. (8)

(1) C 288, pl. 885, p. 39.

(2) En marge : «Y compris 110 prisonniers de Nantes, arrivés le 16 nivôse».

(3) Seine-et-Marne.

(4) P.V., XXIX, 25. Mention dans Mon., XIX, 160, qui orthographie Prescy. J. Fr., n° 471.

(5) Rien au Bⁱⁿ.

(6) P.V., XXIX, 25.

(7) P.V., XXIX, 25.

(8) Bⁱⁿ, 18 niv.